

## Opposition sur enquête publique PLU mairie de CAIGNAC

Pascal OLIVARES <pascal@symetry.fr>

dimanche 5 décembre 2021 à 16:09 réception

À : commune-de-caignac@orange.fr

Cc : l-olivares@orange.fr , ghislaine-olivares@orange.fr



Extrait cadastre - Lot les moulins ...  
107 Ko



Extrait enquête publique - PLU C...  
76 Ko

"Annule et remplace précédent mail. Modification soulignée"

Bonjour,

Je vous écris dans le cadre du projet de PLU du village de Caignac soumis actuellement à l'enquête publique.

Je suis propriétaire des parcelles 716, 720 et copropriétaire de la parcelle 694 pour laquelle nous accordons une servitude d'accès aux parcelles 693 et 695.

J'observe sur le projet (voir PJ nommée "Extrait enquête publique - PLU CAIGNAC - LES MOULINS") qu'il existe visiblement et à mon insu un projet de cheminement piéton cycle (flèche jaune) pour lequel je ne suis absolument pas favorable. Je conteste donc cela.

A toutes fins utiles, je tiens à vous préciser que lors de la constitution du lotissement "les moulins du soleil", la mairie a conservé une portion de chemin (parcelle 679 sur cadastre (voir PJ à ce mail)), afin de permettre aux piétons et vélos de ce même lotissement de cheminer vers le village. Merci donc de privilégier cette solution initialement prévue.

D'avance merci de prendre en considération cette opposition.

Cordialement,

Pascal OLIVARES  
0642899858


En copie à cet email :  
Ghislaine OLIVARES  
Laurent OLIVARES

Orientation d'aménagement et de programmation :

AMÉNAGEMENTS ATTENDUS:

-  Périmètre de l'OAP
-  Réseau routier
-  Réseau piéton/cycle
-  Cheminement piéton/cycle en projet
-  Espaces verts communs
-  Espace public
-  Accompagnement paysager
-  Lisière végétale à aménager (haie multistratée)
-  Zone de non implantation de construction (constructions principales uniquement)

DENSITÉ:

-  10 à 12 logements /ha de type individuel

OBJECTIFS DE PRODUCTION:

-  Surface aménagée : 7067 m<sup>2</sup>
-  7 à 9 logements attendus
-  Densité moyenne : 11 logements /ha



